

**MÉMOIRE
DE LA CCIRS**

**DÉVELOPPEMENT
DE L'AÉROPORT DE MONTRÉAL -
SAINT-HUBERT - LONGUEUIL**



Présenté dans le cadre de la consultation publique sur le
Plan de développement de l'aéroport Montréal - Saint-Hubert - Longueuil

CCIRS
Chambre de commerce &
d'industrie de la **Rive-Sud**

Table des matières

1. Introduction.....	3	4. Considérations géographiques liées à YHU	10
1.1 La Chambre de commerce et d'industrie de la Rive-Sud (CCIRS)	3	4.1 Localisation.....	10
1.2 Comité de transport de la CCIRS.....	4	4.2 Mobilité.....	10
2. Mise en contexte	5	4.2.1 Mobilité extraterritoriale.....	10
3. Considérations économiques liées à YHU	6	5. Conclusion / Recommandations	11
3.1 Moteur économique régional	6		
3.1.1 Retombées économiques	6		
3.1.2 Entreprises en périphérie	7		
3.2 Création d'emploi	8		
3.2.1 Effets directs	8		
3.2.2 Effets indirects	8		
3.2.3 Effets induits.....	8		
3.3 Potentiel de développement.....	9		
3.3.1 Développement du parc d'activités	9		
3.3.2 Pôle d'innovation.....	9		

1. Introduction



1.1 La Chambre de commerce et d'industrie de la Rive-Sud (CCIRS)

La Chambre de commerce et d'industrie de la Rive-Sud (CCIRS) est un des plus importants regroupements d'affaires en Montérégie. Il regroupe plus de 1 600 membres de la communauté d'affaires. Grâce à sa portée régionale, la CCIRS est en mesure de défendre les intérêts de ses membres auprès des instances gouvernementales et de faire la différence.

La CCIRS est affiliée à la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ).

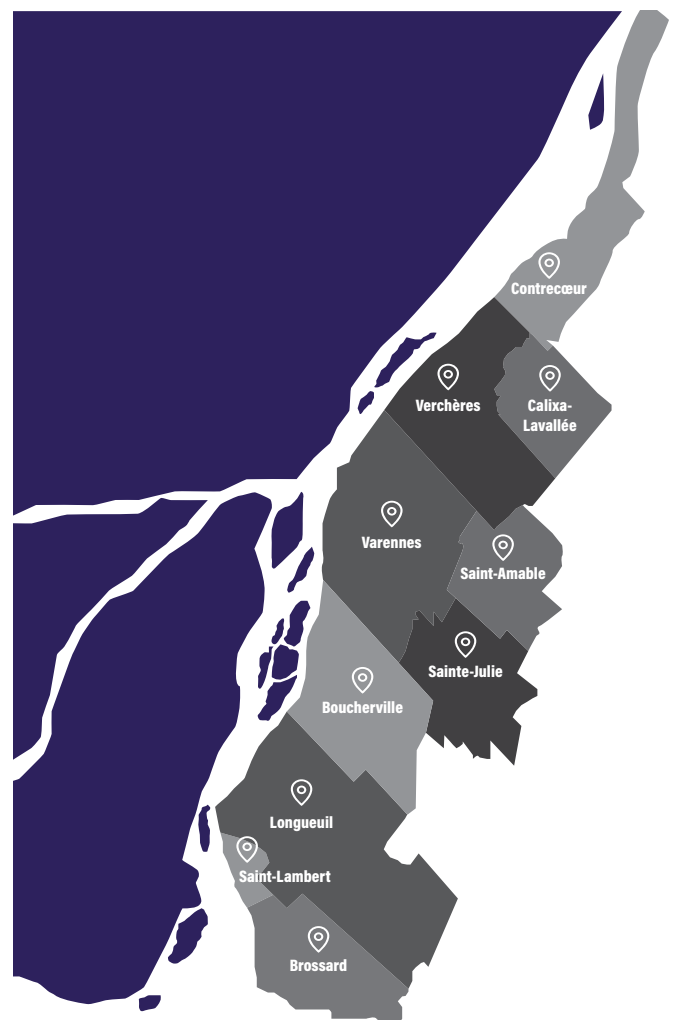
Mission

- La CCIRS rassemble et représente les entreprises agissant sur son territoire
- En prenant position sur les grands enjeux
- En développant des partenariats et des occasions de maillage
- En offrant des services en lien avec leurs objectifs de réussite

Vision

Forte d'un nombre de membres important et représentatif de la communauté d'affaires de la Rive-Sud, la CCIRS est un porte-parole reconnu. Catalyseur de la croissance économique, elle rassemble et met de l'avant les ressources et les entreprises de son territoire.

Territoire



1. Introduction



1.2 Comité de transport de la CCIRS

Le comité de transport suit les développements des différents dossiers liés aux enjeux de transport et recommande à la CCIRS des actions spécifiques afin de défendre les intérêts de ses membres. Il a été mis sur pied à la suite du forum « Décongestionner la Rive-Sud », tenu à l'automne 1999. Il est ressorti de ce forum que les gens d'affaires considéraient la question du transport des personnes et des marchandises comme étant prioritaire pour le développement économique de la Rive-Sud. Le comité de transport a également piloté en 2018 la *Coalition A-30* où une soixantaine de maires et de mairesses de la couronne Sud se sont unis pour demander au gouvernement une solution rapide et permanente pour désengorger l'autoroute 30.

Le comité est composé de :

- **Michel Veilleux**, président du comité de transport et directeur général, Réseau de transport de Longueuil
- **Alain Chevrier**, président de la CCIRS et avocat associé chez Dunton Rainville
- **Sylvain Berthiaume**, directeur général et secrétaire-trésorier, MRC Marguerite-D'Youville
- **Stéphanie Brodeur**, directrice générale, CCIRS
- **Jacques Dulude**, président-directeur général, AGD – Verchères Express
- **Thierry Larrivée**, directeur général, Tablée des préfets et des élus de la couronne Sud
- **Jean-Robert Lessard**, vice-président, Affaires, Groupe Robert
- **Paul Bird**, vice-président, port de Contrecoeur
- **Mathieu Charbonneau, MBA**, directeur général, CargoM
- **Catryn Pinard**, présidente, Nationex

2. Mise en contexte

L'aéroport de Montréal – Saint-Hubert – Longueuil (YHU) joue un rôle économique vital et est une valeur ajoutée au territoire de la CCIRS. Le plan de développement de l'aéroport de Montréal – Saint-Hubert – Longueuil a pour but non seulement d'augmenter les services aériens offerts à la communauté d'affaires et au grand public de la Rive-Sud, mais également de veiller au développement économique de la région.

Fondé en 1927, l'aéroport de Montréal – Saint-Hubert – Longueuil est un maillon important du système national de transport aérien canadien. Il fut le premier aéroport civil au Canada et fut longtemps le principal aéroport de Montréal.

Avec des retombées annuelles dans la communauté qui ont été évaluées en 2018 à 664 millions de dollars (664 M\$), YHU joue un rôle de premier plan dans le développement socioéconomique de la région, non seulement dans les créneaux de l'aviation, de l'enseignement du pilotage et de l'aérotechnique, mais également dans l'attraction d'entreprises de divers autres secteurs pour qui la proximité des installations aéroportuaires est une source de valeur ajoutée.

Un plan de développement de l'aéroport a été présenté en avril 2021 lors d'un événement virtuel organisé par la CCIRS. Pour en assurer le succès, il faut mobiliser les citoyens, les décideurs politiques et les acteurs concernés du milieu d'affaires. La CCIRS appuie les projets structurants pour l'aéroport comme la construction d'une aérogare et le développement d'une offre de vols réguliers transfrontaliers pour l'ensemble de la population de la Rive-Sud. C'est près de 12 000 entreprises actives sur le territoire et d'un million de personnes qui résident sur la couronne Sud qui contribuent activement à la vitalité économique de la Montérégie, l'une des régions les plus dynamiques au Québec.

La CCIRS est d'avis que le développement de l'aéroport de Montréal – Saint-Hubert – Longueuil est nécessaire pour assurer le développement économique de la région.

La CCIRS croit qu'il y a urgence d'agir en matière d'agrandissement de l'aéroport de Montréal – Saint-Hubert – Longueuil et qu'un échéancier précis doit être établi le plus rapidement possible pour mettre en œuvre sa stratégie de développement.

3. Considérations économiques

liées à l'aéroport Montréal – Saint-Hubert – Longueuil



3.1 Moteur économique régional

L'aéroport Montréal – Saint-Hubert – Longueuil est un important levier du développement économique de la Rive-Sud de Montréal et un élément crucial de l'infrastructure locale. Selon DASH-L, l'aéroport pourrait créer 5 000 emplois, attirer 1 000 000 de passagers par année et entraîner des retombées économiques d'un milliard de dollars d'ici 2037.

L'infrastructure d'un aéroport fait partie de la fondation d'un système aéroportuaire et est un facteur essentiel du développement régional. Il a été démontré que la présence de ces infrastructures a un lien direct avec le fonctionnement économique global de la zone environnante. Le parc aéroportuaire de YHU compte des entreprises industrielles et commerciales qui bénéficient d'un accès direct à l'aéroport. Cet accès est indispensable pour le mouvement de fret ou le déplacement de dirigeants, d'employés et de partenaires d'affaires.

3.1.1 Retombées économiques

La contribution de YHU à l'économie locale est indéniable. Les impacts économiques directs de l'aéroport se chiffrent à plus de 600 millions de dollars (600 M\$). Les effets économiques directs, indirects et induits liés au développement de YHU se traduiraient par une économie plus forte pour l'ensemble de la région.

L'aéroport de Saint-Hubert – Longueuil contribue également à l'économie locale de façon substantielle par le versement de taxes foncières à la ville de Longueuil. Les entreprises établies dans le parc aéroportuaire participent au développement économique par leurs achats locaux en biens et en services, sans oublier la masse salariale qui dépense dans la région.

Dans un contexte d'économie mondiale, la croissance économique de la région de la Rive-Sud passe par son accès à des marchés étrangers. Le développement de l'aéroport Montréal – Saint-Hubert – Longueuil et la bonification de ses infrastructures permettraient d'attirer plus de touristes et de favoriser le commerce et les investissements.

3. Considérations économiques

liées à l'aéroport Montréal - Saint-Hubert - Longueuil



3.1 Moteur économique régional

3.1.2 Entreprises en périphérie

Il existe un lien entre le service offert par un aéroport et certains secteurs industriels. Des entreprises décident de s'établir dans un parc aéroportuaire en raison de la commodité des services de transport aérien de passagers et des installations de fret aérien.

Le développement de l'aéroport permettrait de soutenir les entreprises existantes et d'accueillir des entreprises de différentes grappes d'activité. L'établissement de nouvelles entreprises de pointe sur le site aéroportuaire se traduirait par la création d'emplois à valeur élevée et de richesse pour la région.

Il va sans dire que l'importance de YHU est incontestable pour le bon déroulement des activités de certains de ses partenaires d'affaires tels qu'Airmedic, l'École nationale d'aérotechnique, la Gendarmerie royale du Canada, la Sûreté du Québec, l'Escadron 428 d'hélicoptères de la Défense nationale et l'Agence spatiale canadienne.

3. Considérations économiques

liées à l'aéroport Montréal – Saint-Hubert – Longueuil



3.2 Création d'emploi

Les locataires des terrains de l'aéroport sont des organismes et des entreprises établies et en croissance qui génèrent des emplois de qualité et créent de la richesse pour la région. L'ensemble des activités économiques des entreprises qui y sont établies ont permis de soutenir ou de contribuer au maintien ou à la création d'environ 3 500 emplois dont 2 206 emplois découlent directement des locataires de l'aéroport¹. Les effets sur la création d'emplois liés au développement de l'aéroport Montréal – Saint-Hubert – Longueuil qui ont un impact sur la croissance économique de la région sont les suivants :

3.2.1 Effets directs

Les effets directs peuvent se traduire par les emplois générés par l'aéroport et ceux créés par ses locataires, les sous-locataires et les entreprises concernées qui sont situés à l'extérieur du parc aéroportuaire.

3.2.2 Effets indirects

Emplois dans les industries en aval (par exemple, entreprises hors site qui fournissent des biens ou des services aux utilisateurs de l'aéroport).

3.2.3 Effets induits

Les effets induits du développement de YHU sur la création d'emplois sont liés aux dépenses générées par des personnes employées directement ou indirectement par l'aéroport.

¹ Pilote groupe-conseil. YHU participation citoyenne – Rapport sur la démarche, annexe I.

3. Considérations économiques

liées à l'aéroport Montréal – Saint-Hubert – Longueuil



3.3 Potentiel de développement

La zone aéroportuaire de YHU compte de nombreux établissements aéronautiques, industriels, commerciaux, gouvernementaux et administratifs. Il n'y a nul doute que son développement contribue à la croissance économique de la région en attirant de nouvelles entreprises de pointe qui auraient accès aux pistes pour le transport de leur marchandise ou à l'aérogare pour le déplacement de leur personnel et de leurs clients.

3.3.1 Développement du parc d'activités

Des entreprises de différents secteurs d'activité du domaine professionnel, scientifique et technique génèrent une demande de services de fret aérien ou ont des besoins en matière de voyages d'affaires. Le développement de l'aéroport Montréal – Saint-Hubert – Longueuil élargirait le parc d'activités pour y accueillir un plus grand nombre d'entreprises de pointe qui exploitent à l'échelle régionale, nationale et internationale.

En créant un environnement de premier ordre, YHU attirera des entreprises de haute technologie et des multinationales qui pourraient établir leurs sièges régionaux et leurs centres de recherche et développement.

3.3.2 Pôle d'innovation

Pour favoriser l'essor économique de la région, la Ville de Longueuil et l'École nationale d'aérotechnique (ÉNA) travaillent conjointement à la création d'un pôle d'innovation aérospatiale dans la zone aéroportuaire. Le projet vise à stimuler la croissance, la réussite et la prospérité dans la région. Plusieurs avantages en matière de formation, de recherche appliquée et de création d'emplois découlent de l'implantation d'un tel pôle d'innovation. La zone aéroportuaire compte déjà un grand nombre d'acteurs importants du domaine, et le développement de l'aéroport favoriserait l'essor de l'industrie et se traduirait par d'importantes retombées économiques qui se feraient ressentir bien au delà de la région.

La création de ce pôle s'ajouterait aux neuf zones et parcs industriels de la Ville de Longueuil, principalement localisés dans la zone aéroportuaire.

4. Considérations géographiques

liées à l'aéroport Montréal – Saint-Hubert – Longueuil



4.1 Localisation

Le territoire de la CCIRS jouit d'une situation géographique exceptionnelle et est desservi par un réseau de transport multimodal composé de routes, de lignes ferroviaires, d'un aéroport et d'un port maritime.

La situation géographique de YHU permet aux entreprises de déplacer de façon sécuritaire et efficace leur personnel et leur marchandise, ce qui se traduit par une économie de temps et une productivité accrue.

Avantages géographiques de l'aéroport Montréal – Saint-Hubert – Longueuil :

- Accès autoroutier de toutes les directions (directement accessible par l'autoroute 30 et la route 116 et à proximité des autoroutes 10 et 20);
- À 15 minutes du centre-ville de Montréal;
- Desservi par les autobus du Réseau de transport de Longueuil (RTL) et les trains de banlieue de la ligne exo3.



4.2 Mobilité

Le transport intermodal signifie un système qui relie les différents modes de transport, tels que les systèmes de transport routier, ferroviaire, maritime et aérien. L'intermodalité est une solution de transport qui favorise une mobilité durable. Les infrastructures de transport permettent la circulation de marchandise et de passagers d'un lieu à un autre. Sur la Rive-Sud, une mobilité efficace est essentielle à la vitalité économique régionale.

4.2.1 Mobilité extraterritoriale

Certaines entreprises des différentes grappes d'activité établies sur le site aéroportuaire de YHU nécessitent des services de fret aérien ou ont des besoins en matière de voyages d'affaires. La localisation de YHU est parfaite pour les gens d'affaires de la Rive-Sud qui doivent se déplacer au Québec ou au Canada, et éventuellement, à l'international. La proximité de l'aéroport aux entreprises du territoire leur permettrait d'économiser temps et argent.

5. Conclusion / Recommandations

L'aéroport Montréal – Saint-Hubert – Longueuil est un des piliers du réseau de transports de la région et un acteur indispensable à la croissance économique régionale. En augmentant son offre de services par l'aménagement d'une aérogare et l'accès à des vols régionaux et pancanadiens, il permettrait aux entreprises de la région de conquérir de nouveaux marchés et à l'économie locale de prospérer par le développement d'un pôle d'innovation aéronautique, le tourisme et l'établissement de bureaux satellites de multinationales dans le parc aéroportuaire. Ainsi, l'aéroport deviendrait un atout concurrentiel majeur pour la région en attirant de nouveaux investissements et en favorisant une synergie régionale.

La CCIRS réitère l'urgence d'agir quant au projet de développement de l'aéroport de Montréal – Saint-Hubert – Longueuil. Le projet est en mode discussion depuis trop longtemps, et le moment est venu de passer à l'action.

La CCIRS demande qu'un échéancier clair et des mesures concrètes soient mis en place rapidement pour assurer la croissance économique régionale et le bien-être des entreprises du territoire. Le plan de développement doit être progressif et structuré et doit être clairement communiqué aux entreprises et à la population. Une communication claire et transparente permettra aux citoyens de mieux comprendre la valeur du développement de l'aéroport Montréal – Saint-Hubert – Longueuil non seulement pour l'économie de la région, mais également pour la population par l'accès à des vols régionaux accessibles et abordables.

La CCIRS exhorte les différents acteurs de la sphère politique, de la communauté d'affaires et du grand public à se mobiliser pour mener à bien le projet de développement afin de faire de l'aéroport de Montréal – Saint-Hubert – Longueuil une plaque tournante pour le transport aérien régional, national et à rabais et du parc aéroportuaire un joyau en innovation.

CCIRS

Chambre de commerce &
d'industrie de la **Rive-Sud**